Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 056-215602152-20260728-DE20260711-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°20260711

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 15

L'an deux mille vingt six
le: 16 juillet
Pouvoirs : 5
Pour : 15 Contre :0 Abstention :0

Le Conseil municipal de la commune de SAINT-GONNÉRY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de
M. Claude VIET
Date de la convocation : 9 juillet 2026
PRESENTS : MM VIET C- SCHNAIDERMAN C- BIDAN D – RENOUARD R- ETIENNE R – COLLET C- CHEVALIER N- MENEC A – CAILLERE A – HUET P.
ABSENTS : ANGER M, CALME M, LE ROUX N, GUIHARD P, LE BIHAN L.
Secrétaire : RENOUARD R.

Conseil Municipal : Règlement Intérieur

Le Maire rappelle que le règlement intérieur du conseil municipal doit être adopté dans les 6iers mois du mandat.

Il interroge l'assemblée sur le projet de règlement intérieur distribué, après discussion, il est adopté à l'unanimité.

Il est annexé à la présente délibération.

Affiché le 27 juillet 2026
Pour extrait certifié conforme,
Saint-Gonnery, le 27 juillet 2026
Le Maire,
Claude VIET.